

A.S.A. DE LA VENCE

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DELIBERATION N° 1-2019**

Date de convocation : 25 février 2019

Date de réunion : 13 mars 2019

Nombre de voix en exercice : 58

Nombre de voix présentes et représentées : 21

L'an DEUX MILLE DIX-NEUF, le mercredi 13 mars à 18h30 se sont réunis les Membres de l'assemblée Générale de l'Association Syndicale Autorisée de la Vence légalement convoqués à la salle du Pré Waguët de Poix Terron.

L'assemblée s'est réunie sous la présidence de Monsieur Hervé HALLET.

Etaient présents en qualité de syndics :

Hubert BAUDART
Monique DENIS
Albert CHERU
Jean Marie DES GACHONS
Pierre DRUART
Francis GERVAISE
Hervé HALLET
Mr le Maire de Poix-Terron

Etaient Absents excusés :

Grégory PLESSIER (pouvoir)

Monsieur Benoit HARBOUX, Conseiller à la Chambre d'Agriculture / UDASA.

ORDRE DU JOUR :

- Compte rendu activité 2017-2018
- Prévision 2019
- Renouvellement des Syndics Groupe 2
- Questions diverses

Le Président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes, et il remercie Monsieur Le Maire de Poix Terron pour la mise à disposition de la salle.

Il est constaté que le quorum n'est pas atteint.

Conformément à l'article 7 de nos statuts, une seconde assemblée sera organisée dans la demi-heure suivante. L'assemblée pourra alors délibérer valablement à la majorité des présents et représentés.

Le Président,

Hervé HALLET